



La mobilité européenne et internationale

dans le réseau des
Chambres de Métiers
et de l'artisanat

SEPTEMBRE 2025



Chambres
de **Métiers**
et de l'**Artisanat**

En 2017-2018, dans une enquête, le réseau des Chambres de Métiers et de l'Artisanat recensait 2 200 mobilités.

Six ans plus tard, à la suite de la crise sanitaire et après des nouvelles mesures en faveur de l'apprentissage, une enquête de CMA France permet de dresser un état des lieux de la mobilité au sein du réseau des Chambres de métiers et de l'artisanat.

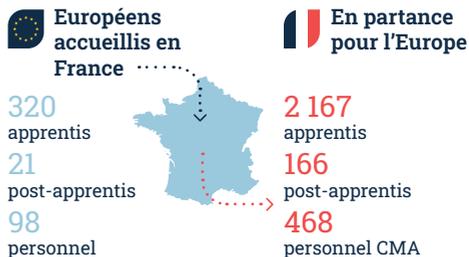
Chiffres clés

➤ **3 152** mobilités
+45 % en 6 ans

3 152 apprentis, post-apprentis, formateurs, personnels administratifs et maîtres d'apprentissage ont bénéficié d'une mobilité dans le réseau CMA.

Cela représente une hausse de **45 %** par rapport à 2017-18 et même **55 %** pour la seule **mobilité sortante**. Les principales hausses concernent les accompagnateurs (+192 %) et les apprentis (+46 %).

Profils de participants



Un développement quantitatif et qualitatif dans les CMAR grâce à :

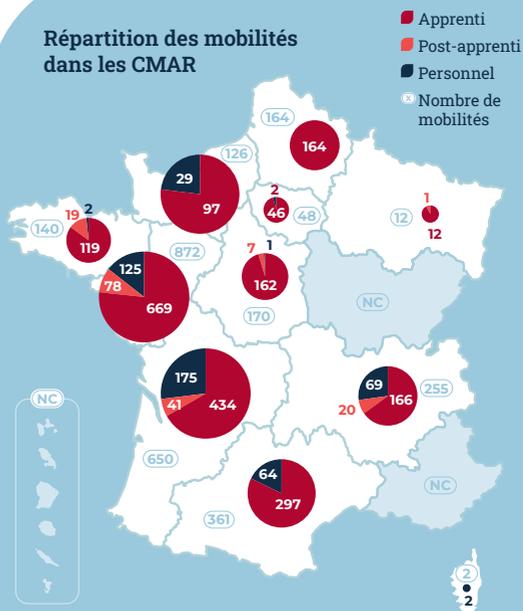
➤ Une coordination régionale structurée

La coordination régionale permet la mise en place d'une ingénierie financière sécurisée et d'impulser une dynamique collective (mutualisation des pratiques et des outils).

➤ Un accompagnement de qualité par les équipes pédagogiques

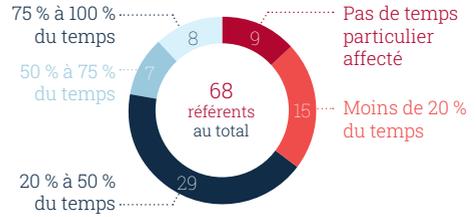
100% des mobilités des apprentis bénéficient d'un suivi pédagogique. L'accompagnement des entreprises repose sur une information régulière. La préparation au départ apparaît adaptée et l'intégration de la mobilité dans les parcours est pensée en amont. L'évaluation post-mobilité est adaptée aux types de mobilité.

Répartition des mobilités dans les CMAR



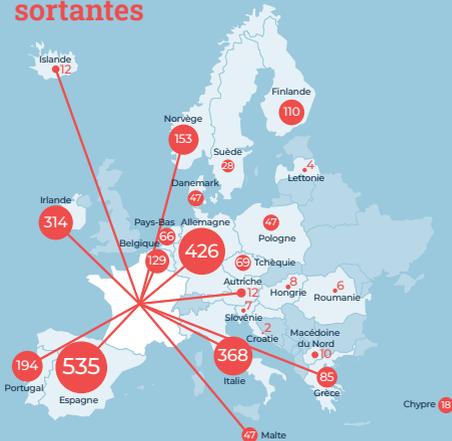
Des référents mobilités proche du terrain et professionnalisés

L'enquête identifie 68 référents mobilité. Depuis 2021, plus de 62 référents mobilité ont suivi un ou plusieurs modules dans le cadre de MOBLT. C'est une démarche largement engagée et valorisée au sein du réseau des CMA.



Une diversification des destinations et pays partenaires

Mobilités sortantes



Les destinations les plus fréquentées :

- 1 Espagne
- 2 Allemagne
- 3 Italie
- 4 Irlande
- 5 Portugal

Mobilités entrantes



Côté mobilités entrantes, l'Allemagne est le principal pays partenaire avec **43 %** des apprenants et personnels accueillis, suivie de la Belgique (**13 %**) et de l'Espagne (**11 %**).

Et à l'international ?

Les mobilités internationales concernent 4 % : Afrique subsaharienne, les pays du sud de la Méditerranée ou encore Canada, États-Unis et Nouvelle-Zélande.

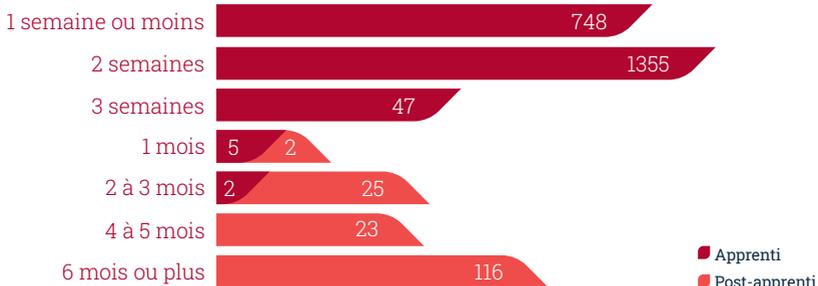
Les profils et caractéristiques des mobilités sortantes

97 %

des apprentis partent pour **2 semaines ou moins**, majoritairement en groupe (85 %)



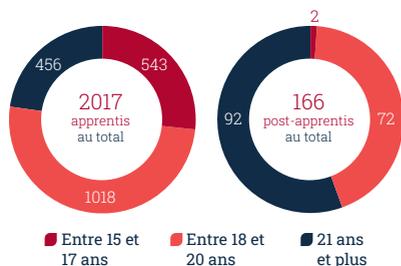
Les post-apprentis, eux, partent plus longtemps : plus des 3/4 pour **plus de 6 mois**, de façon individuelle



NB : Echelle logarithmique

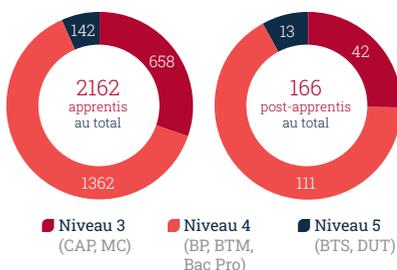
Tranches d'âge

50 % des apprentis en mobilité ont entre 18 et 20 ans. **27 % sont mineurs**. **55 %** des post-apprentis ont 21 ans et plus.



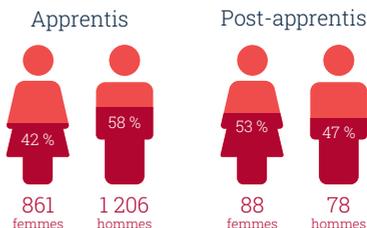
Niveau de formation

73% des mobilités des apprentis et des post-apprentis se font au niveau 4.



Genre

58 % des apprentis en mobilité sont des hommes (vs 63 % dans le réseau global). Chez les post-apprentis, les femmes sont majoritaires.



Les secteurs professionnels

	Ensemble	Apprenti	Post-apprenti
Services	944	861	26
Alimentation	639	613	83
Hôtellerie - Restauration	235	211	24
Métiers de la vente	168	155	4
Autres	160	111	11
Métiers du BTP	111	107	2
Fabrication / arts	72	70	13

Mobilités sortantes

Les principaux secteurs d'activité sont les services (mécanique auto, coiffure-esthétique, fleuristerie...), puis les métiers de l'alimentation (boulangerie-pâtisserie, boucherie-charcuterie, poissonnerie...).

Mobilités entrantes

Coiffure-esthétique : 18 % ; Boulangerie-pâtisserie : 15 % ; Les métiers de la fabrication et du BTP : 12 %

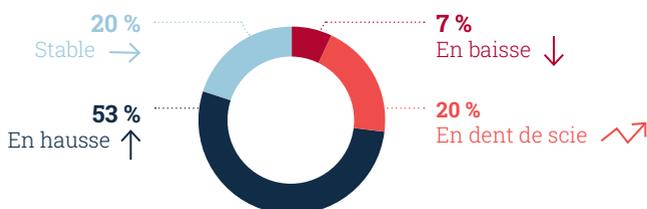
Les principales sources de financements

ERASMUS+ est mobilisé pour plus de 70 % des mobilités. Les conseils régionaux co-financent encore numériquement 57 % des mobilités. Les OPCO sont sollicités pour 53 % des flux, avec une prédominance pour l'OPCO EP.



Les perspectives à 3 ans

Le réseau prévoit majoritairement une stabilité, voir une hausse des effectifs dans les trois prochaines années. Cette évolution est possible grâce à l'engagement stratégique fort du réseau des CMA et une implication croissante des référents et des équipes pédagogiques.



Les préconisations majeures

- **Valoriser des stratégies régionales** avec appui institutionnel fort et **reconnaitre, professionnaliser les référents mobilité et accompagnateurs, développer l'effet réseau**
- **Renforcer la communication** (aux entreprises, organiser la dissémination des bonnes pratiques, évaluer et communiquer l'impact)
- **Stabiliser et augmenter les moyens financiers** (Erasmus+ 2028-2034), simplifier la charge administrative (harmonisation des financements des OPCO...) et **proposer des modèles économiques attractifs**
- **Développer la réciprocité et l'accueil et diversifier des formats innovants** : valoriser la mobilité longue, développer la mobilité hybride et virtuelle, développer l'inclusion, intégrer un contenu vert ou écoresponsable en termes de transport, développer des mobilités dans le supérieur (ECHE)



- **Développer l'approche pédagogique et la reconnaissance des acquis** : valoriser l'implication des équipes pédagogique, inscrire la mobilité systématiquement dans les parcours, développer les démarches de reconnaissance par les certificateurs
- **Faciliter l'ouverture à l'international** par la réciprocité avec les partenaires internationaux, développer des projets Erasmus+ de coopération.

Focus partenariat franco-allemand

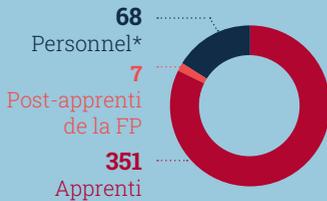


Les CMA soulignent particulièrement la **qualité des partenariats établis** avec les chambres de métiers allemandes. L'accueil proposé est jugé particulièrement favorable grâce à la qualité des placements en entreprise. Les **jumelages historiques** et les relations de long terme entre chambres renforcent la fluidité et la régularité des échanges.

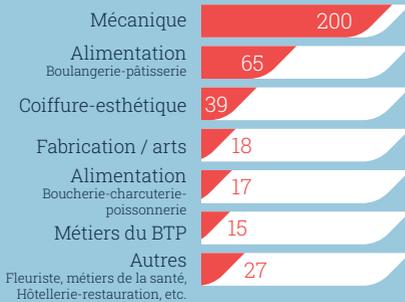


Mobilités sortantes 426

426 mobilités plutôt en groupe vers l'Allemagne tous publics confondus : c'est **la 2^e destination pour le réseau CMA** et un partenaire clairement privilégié.



Les secteurs

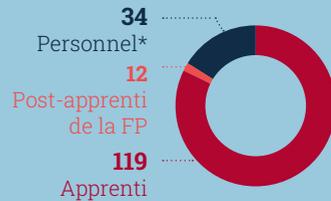


La durée de la mobilité

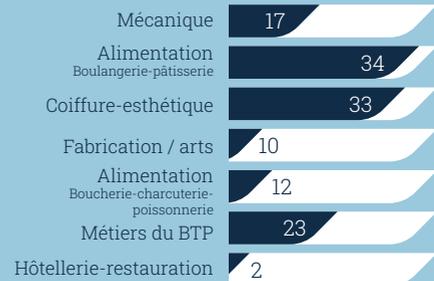


Mobilités entrantes 165

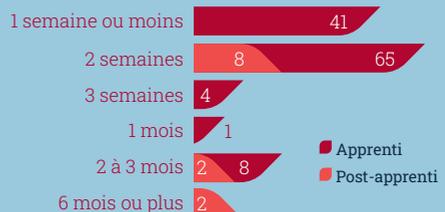
165 mobilités entrantes plutôt par des placements individuels depuis l'Allemagne : **c'est le 1^{er} pays partenaire des CMA l'accueil**, loin devant la Belgique et l'Espagne.



Les secteurs



La durée de la mobilité



* élu, formateur, maître d'apprentissage, personnel administratif

Le projet KA2 : ERASMUS+ « Pilotage Des Consortia »

(PDC) en partenariat avec la CMA Occitanie vise la création d'outils numériques et des outils de gestion pour les consortiums Erasmus+

www.pdcproject.eu

Pilotage des Consortia Erasmus+



Erasmus+



mobilitimeline

Les projets KA2 : ERASMUS+ : « MOBILITIMELINE » et « VET Ready 4 Mobility »

pilotés par la CMA des Pays de la Loire proposent des ressources en ligne pour faciliter l'accompagnement pédagogique et la gestion des projets de mobilité.

mobilitimeline.web.app

cma-formation-paysdelaloire.fr/international

Mobilité des personnels de la formation

Les missions d'observations ERASMUS+ sont organisées par CMA France depuis 2018. Plus de 130 directeurs de CFA, responsables pédagogiques, formateurs, maîtres d'apprentissage ont pu découvrir des pratiques innovantes au Danemark, en Islande, en Finlande, au Pays de Galles, en Espagne et en Autriche avec le but de les adapter et de les transférer dans notre offre de service au retour.

Scannez le QR-CODE
pour voir le film
Mobilité Finlande 2024



Témoignage : référent mobilité

Françoise RAGEOT, CMA Formation
Versailles – CMA IDF :

« Je suis fière d'avoir validé ce parcours, il m'a permis de découvrir un réseau professionnel dédié à l'échange de bonnes pratiques de la mobilité internationale. Le réseau m'a offert un espace pour discuter des problématiques rencontrées et de trouver des solutions. C'est un appui très précieux et indispensable dans mon travail. »



Professionnalisation
des référents mobilité
européenne/internationale
dans les organismes de
formation par apprentissage

MOBLT

Un dispositif porté par Euro App Mobility



MAA INTERNATIONAL



AsF - Artisans sans frontière

Les organisations artisanales d'Allemagne et de France organisent la mobilité des artisans en mission internationale pour soutenir l'artisanat local. Un module de formation continue « Maître international » permet aux artisans confirmés d'acquérir une expertise sur la gestion des missions de coopération et de développement à l'international.

craftspeople-without-borders.com

Développement de la formation transfrontalière

La CMA Nouvelle-Aquitaine participe à l'espace Espagne-France-Andorre transfrontalier pour favoriser la mobilité et l'insertion professionnelle dans les secteurs qui recrutent dans l'Eurorégion, en développant une offre qualifiée, ciblée et adaptée aux réalités transfrontalières.

Interreg
POCTEFA
FORMA NAEN



Transmettre notre savoir-faire

La CMA de Bretagne (CFA Formation de Quimper) accueille depuis 2015 des étudiants taiwanais pour les former pendant 8 mois à la gastronomie française (en cuisine gastronomique, boulangerie et pâtisserie). Au programme également un stage en entreprise de 4 mois dans des établissements étoilés, des visites de producteurs locaux et des cours de français.



Mon Apprentissage En Europe (MONA)

La CMA Pays de la Loire, la CMA de l'Occitanie et la CM d'Alsace participent au projet MONA piloté par Euro App Mobility. Une quarantaine de structures de formation professionnelle en France expérimentent le développement de **la mobilité internationale de longue durée** (2 à 12 mois) des apprentis

www.monaeam.eu



BTM avec une Mention Internationale

CMA France en coopération avec la CMA de Nouvelle-Aquitaine, la CMA de Centre-Val de Loire et la CMA d'Ile-de-France a mène une expérimentation pour développer **la Mobilité à visée certificative** dans nos titres du BTM. Si le candidat réalise une mobilité européenne ou internationale, il peut obtenir une mention internationale.

Pour cela, lors de la soutenance de son mémoire, il devra répondre à des questions complémentaires portant sur son expérience pendant son séjour à l'étranger et devra obtenir un avis favorable du jury.

La mobilité du niveau supérieure

La charte Erasmus pour l'enseignement supérieur (ECHE) établit le cadre général de qualité applicable aux activités de coopération européenne et internationale menées dans l'enseignement supérieur du niveau 5 et plus. **La CMA d'Occitanie et la CM d'Alsace** sont dépositaires d'une charte ECHE pour pouvoir proposer une mobilité aux apprenants en BTS dans leurs CFA.





Projet Centre d'excellence professionnelle « MOSAIC »

La CMA Auvergne-Rhône-Alpes est partenaire du projet MOSAIC qui a pour objectifs l'excellence dans la formation professionnelle dans les métiers d'art. Plusieurs modules de formation et un module sur l'internationalisation pour accompagner les mobilités d'apprenants sont disponibles.

training.craftingthefuture.eu/my

Le projet ERASMUS+ KA2 : EQAMOB

CMA France, la CMA Pays de la Loire et EAM se mobilisent pour développer un label européen à destination des entreprises et centres de formation engagés en faveur de la mobilité des apprentis. L'objectif est de rendre visible l'implication de qualité des entreprises et des organismes de formation dans la mobilité des apprenants.

www.eqamob.eu



CMA'NUM action 3 – Mobilité virtuelle ou hybride

CMA France en coopération avec la CMA Auvergne-Rhône-Alpes, Normandie, Pays de la Loire, Occitanie et la Nouvelle-Aquitaine développe des séquences pédagogiques collaboratives et immersives mises en oeuvre à distance, permettant de proposer une ouverture à l'international pour tous. Un kit de déploiement et un accompagnement sera disponible en 2026.

artisanat.fr/nous-connaitre/cma-france



Opération soutenue par l'Etat dans le cadre de l'AMI « Compétences et Métiers d'Avenir » du Programme France 2030, opéré par la Caisse des Dépôts



Chambres
de **Métiers**
et de l'**Artisanat**



Pour plus d'informations :

CMA France
12 Av. Marceau, 75008 Paris

Tél. 01 44 43 10 00



WWW.ARTISANAT.FR

